



Bayonne, le 11 mai 2015

VOYAGE PEDAGOGIQUE LA ROCHELLE / AU PUY DU FOU

Madame, Monsieur,

Voici des informations pratiques importantes concernant le voyage au Puy du Fou. Chaque élève veillera à bien les lire et à les appliquer scrupuleusement.

- **Affaires et provisions à emporter**

Affaires :

- chaussures de type baskets
- sous-vêtements de rechange
- vêtements de rechange et de pluie (type coupe-vent à capuche)
- vêtement chaud pour le soir (type veste polaire)
- trousse de toilette et serviette de bain
- tenue de bain (au cas où)
- tenue de nuit
- petit sac à dos pour le panier-repas et bouteille d'eau
- appareil photo (si vous le souhaitez)
-

Provisions (à mettre dans le sac à dos, à part des bagages)

Pour le mercredi 3 juin : Pique-nique et boisson pour le déjeuner, éventuellement une collation pour 16h.

- **Règlements**

Merci de nous faire parvenir les derniers règlements du voyage, si ce n'est déjà fait.

Le montant du dernier versement du 26 mai 2015 sera de 42€ au lieu de 57€, grâce à la participation financière de l'APEL.

- **Traitement médical (TRES IMPORTANT !!!)**

Si votre enfant suit un traitement médical particulier ou s'il présente des allergies, merci de nous le signaler **par écrit avec la liste des médicaments et si possible la copie de l'ordonnance de votre médecin.**

- **Hébergement**

Nous serons hébergés au village vacances LES PINSERONS à Saint-Georges de Montaigu.

Nous donnerons des nouvelles au collège : ne téléphoner qu'en cas d'urgence.

Le centre fournit tous les repas excepté le dîner du vendredi qui sera pris dans un restaurant du parc.

- **Argent de poche et téléphone portable**

Etant donné que tout est déjà pris en charge, il conviendrait que les jeunes n'aient pas trop d'argent de poche. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte de cet argent ou des objets de valeur y compris le téléphone portable.

- **Attitude attendue**

Le Directeur et l'équipe des professeurs accompagnateurs (Mme Driollet, Mme Mermoz, Mme Dussau et M. Larregieu) attendent de chaque élève un comportement irréprochable afin que le voyage se déroule dans les meilleures conditions. Dans le cas contraire, les sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion définitive du collège. S'il le faut, les parents devront venir chercher leur enfant sur le lieu du séjour s'il est décidé qu'il doit le quitter pour la sécurité de tous.

Mme Driollet

**VOYAGE PEDAGOGIQUE
LA ROCHELLE / PUY DU FOU**



COUPON À RETOURNER À MME DRIOLLET POUR LE MARDI 26 MAI 2015

Nom et prénom de l'élève (en lettres majuscules) :

.....

Nom et numéro de téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence :

.....

Allergies éventuelles et traitement médical avec la liste des médicaments emportés (préciser la posologie de chacun, le cas échéant) :

.....

.....

.....

Ci-joint le dernier règlement de **42 €** : CHEQUE ou ESPECES (entourer le mode de règlement choisi)

Fait à Bayonne, le signature du responsable légal :

Nous nous autorisons à interdire le départ de l'élève si les paiements ne sont pas honorés la veille du départ. Merci de votre compréhension.